



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz**

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 19h00**

**Séance tenue par vidéoconférence**

<b>Parents :</b>	Davida Del Curto, Aurélie Fuentes Rincon, Amaya Lopez, Audrey Mouton, Joëlle Misson
<b>Professionnels :</b>	Justine Beco, Adèle Billote, Evin Celik, Philippe Hofstetter, Jonas Piguet
<b>Organisations :</b>	Gaëtan Da Cruz, Valérie Cavin
<b>Autorités politiques :</b>	Keko Razzano
<b>Excusés/absents :</b>	Manuel Canosa, Montserrat Fernandez Bolanos, Marion Grangier, Manuel Lambert, Marc Schmidt, Sarah Weber

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Le Tout Prélaz : suivi nos 2 et 3
3. Suivi cours de récréation
4. Budget 2020
5. Suite « actions de grève »
6. Admissions(s)/démission(s)/changement(s) de fonction
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles

\* \* \*



## 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Keko ouvre la séance et propose à tous de prendre la parole à tour de rôle pour se saluer. Tout le monde va bien malgré le contexte sanitaire et tous ont l'air ravi de la formule de séance par visioconférence proposée par Keko.

L'ordre du jour est adopté.

## 2. Le Tout Prélaz : suivi nos 2 et 3

Keko nous envoie en live la maquette pour le prochain numéro. Il propose d'en prendre connaissance ensemble.

Les idées sont :

- mettre en avant les PSPS
- le « mot de la Commission », soit tout le monde intervient à tour de rôle
- plusieurs « maisons » pour montrer que Prélaz est sur différents sites
- indiquer ce qui a été fait avec le budget 2020 restant .

Est-il opportun d'annoncer déjà la date des aménagements des cours d'écoles, soit le printemps 2021, au cas où le délai ne pourrait pas être respecté ? Keko complète, soit que M. Piazza avait annoncé que cela se fera au fur et à mesure, c'est donc en ordre pour lui de ne pas mentionner de date.

Joëlle propose de ne pas mentionner maintenant le « Sirop » car il a lieu à la rentrée d'août.

Audrey trouve bien de mettre l'accent sur les sapins et les jeux. Elle propose d'y intégrer les vraies photos des sapins installés dans les différents collèges.

Davida indique que chaque collègue a un sapin, voire deux et cinq à Malley.

Justine propose d'insérer dans le Tout Prélaz des mots d'enfants « recueillis à chaud » sur les sapins. Keko trouve l'idée très bonne, mais se demande si cela sera possible de le faire à temps. Justine va interroger les délégués de classe à ce sujet.

Adèle demande plus de précisions sur le contenu : faut-il indiquer le nom et la classe de l'enfant qui a donné son impression ? Jonas s'interroge sur le nombre de témoignages à mentionner ? Consensus : 1 témoignage par année. Justine le fera avec des 4P, et commencera dès demain avec la classe de Marion, soit des 3P. Jonas propose de s'occuper des 6P et Evin des 5P.

Jonas s'interroge sur la question à poser aux enfants : témoignage sur les sapins et les jeux ? Les jeux n'ont pas encore été distribués. Les sapins ont été demandés par les délégués de classe, donc la question est de savoir leur ressenti au fait que leur demande d'avoir un sapin a été écoutée et suivie.

Davida indique avoir apporté hier les jeux à Prélaz, ils ont été remis à Caroline Mossi qui se chargera de la distribution.

Audrey propose de relever que les couloirs ont été décorés avec des sapins non pas seulement grâce à la Commission, mais également grâce aux enfants qui ont en fait la demande.

Jonas indique que Caroline Mossi lui a fait part qu'elle fera tout son possible pour que les jeux puissent être distribués au plus vite. Compte tenu de ce qui précède, Keko propose de ne pas mentionner les jeux. Davida relève que les jeux sont également une demande des enfants. Amaya propose alors de recueillir les témoignages relatifs aux sapins tout en annonçant que



des jeux vont être distribués et ainsi recueillir les témoignages sur les jeux pour le prochain numéro.

Adèle s'interroge sur la date de parution du prochain Tout Prélaz. Keko avait en tête la semaine 51 (14.12) et interroge Philippe Hofstetter qui indique que ce serait préférable de l'avoir le vendredi, mais si ce n'est pas possible avant le 14.12 le secrétariat s'adaptera.

Joëlle et Audrey vont revoir la mise en page du Tout Prélaz avec les modifications ci-dessus.

Keko va envoyer les questions PSPS afin d'avoir les réponses pour le numéro 3.

Keko propose qu'Audrey, Davida et Amaya se présentent à tour de rôle lors des prochains numéros.

Philippe Hofstetter a eu une séance lundi avec l'équipe PSPS qui est prête à se prendre en photo, etc.,. Keko n'a pas eu de contact avec la Cheffe d'équipe PSPS, il va la contacter pour discuter des questions qui seront posées.

### 3. Suivi cours de récréation

Il nous envoie en live trois projets créés à son agence. Sur le modèle 6, les noms des cantons seront écrits en plus gros. L'objectif que s'est fixé Keko est de les terminer pour le 31.12 pour que le tout puisse être donné à la Ville au début de l'année 2021 et ce afin de permettre à la Ville de s'organiser au mieux en fonction de ses propres délais internes.

Audrey s'interroge sur les coûts de ces nouveaux aménagements. Keko indique que la Ville le fait gracieusement, mais qu'elle n'a pas de fichiers graphiques sur lesquels se baser. D'où l'intervention de Keko et le travail de graphisme effectué gracieusement par son agence pour que l'aménagement des cours de récréation soit gratuit. Il n'est ainsi plus nécessaire de passer par Playform, les démarches avaient été entreprises avant de savoir que la Ville pouvait s'en charger elle-même si elle avait les dessins/modèles.

Philippe Hofstetter relève que cela répond bien aux attentes des enfants/usagers des préaux.

Keko indique que toute son équipe est très motivée par ce projet même si cela leur prend du temps. Toute suggestion de modifications, telles que les couleurs, sont les bienvenues.

La Commission est ravie et reconnaissante du travail effectué par Keko et son équipe qui vont ainsi continuer sur cette base.

### 4. Budget 2020

Keko donne la parole à Davida et à Audrey.

Pour l'achat des sapins et jeux, Davida a tout dépensé, CHF 50.- de plus par rapport au budget initial annoncé.

Audrey détaille l'utilisation du budget 2020 : séances de la CET : CHF 34.45 / sapins de Noël : CHF 499.50 / jeux pour les enfants : CHF 401.-, soit un total de CHF 934.95.

Le solde de CHF 65.05 peut être utilisé pour de la décoration manquante ou pour en acheter pour les prochaines années.



## 5. Suite action de grève

La Commission a eu connaissance que le sujet a pu être discuté à l'école, les enfants ont été écoutés, un dialogue a été mis en place. La Commission décide ainsi en l'état de ne pas donner de réponse aux parents qui l'ont interpellée au tout début de l'année 2020.

## 6. Admissions(s)/démission(s)/changement(s) de fonction

Manuel Canosa a écrit directement à Davida pour l'informer que son activité à l'APEMS se terminera à fin février pour de nouveaux défis/challenges professionnels. Par conséquent, il démissionne de la Commission.

Sarah Weber ne travaille plus à l'APEMS de Malley. Elle n'était pas venue aux séances de la CET depuis un petit moment et personne n'avait eu de ses nouvelles. Son adresse email professionnelle à l'APEMS n'est d'ailleurs plus valide.

Gaëtan s'interroge sur les APEMS ; il trouve en effet dommage qu'elles ne soient pas suffisamment représentées.

Philippe Hofstetter confirme l'importance que les APEMS puissent être représentées.

Justine indique qu'actuellement le responsable de l'APEMS de Malley exerce sa fonction *ad interim*, il n'est donc pas pertinent de l'inviter pour le moment. Philippe Hofstetter confirme, soit qu'il lui a proposé et qu'il a répondu qu'il ne trouvait pas que c'était pertinent juste pour 2 séances.

Il est relevé que Manuel Lambert n'est venu qu'à une seule reprise lors de la dernière année. Gaëtan va se renseigner auprès de lui sur sa disponibilité/envie de poursuivre au sein de la CET de Prélaz.

## 7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- **Mardi 26 janvier 2021 à 19h00** par vidéoconférence
- **Mardi 9 mars 2021 à 18h30**, à définir si en présentiel ou pas en fonction des recommandations sanitaires à ce moment-là
- **Mardi 27 avril 2021 à 19h00**, à définir si en présentiel ou pas en fonction des recommandations sanitaires à ce moment-là.

Philippe Hofstetter demande si on peut inviter les délégués du Conseil des élèves le 9 mars 2021. La séance se fera ainsi à 18h30.

## 8. Divers et propositions individuelles

Gaëtan prend la parole. Il n'a pas de pied dans l'école et ne sait ainsi pas ce qui s'y passe, aux devoirs surveillés, à l'infirmerie, etc. Il s'interroge sur d'éventuels problèmes qui devraient émerger et être éventuellement traités par la CET lors des prochaines séances.

Il n'y a pas de besoins soulevés par les enseignants présents.

Valérie indique que de son côté il n'y a rien à signaler, il y a une bonne communication avec les enseignants, pas de soucis en particulier. Elle gère les élèves et son équipe, il n'y a donc pas pour sa part pas de besoin d'intervention de la CET. Les devoirs accompagnés ont toutefois été arrêtés pendant le confinement, ce fut un travail conséquent de les stopper et de les reprendre (180 parents à informer par appels individualisés). Quota entre 160 et 180 enfants. Pas de désertion. Il y a une demande pour une nouvelle personne, difficulté à trouver des remplaçants, mais Valérie gère la situation.

Gaëtan relève que le Centre de quartier a fait le choix de ne pas faire trop d'activités en concurrence avec la plage horaire des devoirs accompagnés, car les enfants qui fréquentent le



Centre ont besoin d'assister aux devoirs accompagnés. Il relève encore que le Centre a constaté que les enfants sont beaucoup dehors, même très tard, jusqu'à 19h30, voire même 21h00. Cela est encore plus troublant en hiver car il fait vite nuit et cette situation inquiète Gaëtan et ses collègues.

Valérie a également constaté qu'au lieu de rentrer à la maison après les devoirs accompagnés, les enfants restent dans la cour. Les parents concernés ont été contactés, mais la situation n'a pas changé.

S'agissant d'un sujet important et méritant à tout le moins une discussion, Justine suggère de le porter à l'ordre du jour de la prochaine séance ; cela est approuvé par tous. Il n'y a pas d'autres divers.

\* \* \*

La séance est levée à 21h22.

Amaya Lopez  
Secrétaire

Lausanne, le 13 décembre 2020

Lausanne, mars 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--